

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°75-2022-05-31-00002
instituant la commission de contrôle des opérations de vote compétente pour le département de Paris
à l'occasion des élections législatives des 12 et 19 juin 2022

Le préfet de la région d'Île-de-France
Préfet de Paris
Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

Vu le code électoral, et notamment ses articles L.85-1 et R.93-1 à R.93-3 ;

Vu le décret n° 2022-648 du 25 avril 2022 portant convocation des électeurs pour l'élection des députés à l'Assemblée nationale ;

Vu l'ordonnance du premier président de la cour d'appel de Paris du 11 avril 2022 portant désignation des présidents et membres composant la commission de contrôle des opérations de vote ;

Sur la proposition de la préfète, directrice de cabinet du préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris ;

ARRÊTE :

Article 1^{er} : Il est institué cinq commissions chargées d'assurer le contrôle des opérations électorales qui se dérouleront à Paris les 12 et 19 juin 2022, à l'occasion des élections législatives ;

Article 2 : La compétence territoriale, le siège et la composition de chacune de ces commissions sont ainsi fixés pour les deux tours de scrutin :

1^{ère} commission				
Siège de la commission : Mairie de Paris Centre – 2, rue Eugène Spüller – 75003 PARIS				
Composition au 1^{er} tour – 12 juin 2022				
Président titulaire	Président suppléant	Membre titulaire	Membre suppléant	Secrétaire titulaire
Jean-Baptiste ACCHIARDI	Robin VIRGILE	Fabien NDOUMOU	Gabriel DI CHIARA	Laïla DEVAUD
Composition au 2nd tour – 19 juin 2022				
Président titulaire	Président suppléant	Membre titulaire	Membre suppléant	Secrétaire titulaire
Géraldine DETIENNE	Nadia CARATTI	Victor BILLEBAULT	Tancredi LEHMAN	Laïla DEVAUD

2^{ème} commission				
Siège de la commission : Mairie du 14 ^{ème} arrondissement – Place Ferdinand BRUNOT – 75014 PARIS				
Composition au 1 ^{er} tour – 12 juin 2022				
Président titulaire	Président suppléant	Membre titulaire	Membre suppléant	Secrétaire titulaire
Claire DECHELETTE	Thimothée AIRAULT	Niamh NI GHAIRBHIA	Christine ESPIÉ	Djamila FOURDACHON
Composition au 2 nd tour – 19 juin 2022				
Président titulaire	Président suppléant	Membre titulaire	Membre suppléant	Secrétaire titulaire
Elisabeth VERNET	Elodie GUENNEC	Johanne SFAOUI	Renaud SEMERDJIAN	Djamila FOURDACHON

3^{ème} commission				
Siège de la commission : Mairie du 15 ^{ème} arrondissement – 31, rue Péclet – 75015 PARIS				
Composition au 1 ^{er} tour – 12 juin 2022				
Président titulaire	Président suppléant	Membre titulaire	Membre suppléant	Secrétaire titulaire
Caroline KUHNMUNCH	Marie LE ROUX DE BRETAGNE	Kayana MANIVONG	Charles THUILLIER	Karine FRANCOIS
Composition au 2 nd tour – 19 juin 2022				
Président titulaire	Président suppléant	Membre titulaire	Membre suppléant	Secrétaire titulaire
Anne BELIN	Julien PORTIER	Isabelle MONTAGNE	Jean-Arnaud NJOYA	Karine FRANCOIS

4^{ème} commission				
Siège de la commission : Mairie du 17 ^{ème} arrondissement – 16, rue des Batignoles – 75017 PARIS				
Composition au 1 ^{er} tour – 12 juin 2022				
Président titulaire	Président suppléant	Membre titulaire	Membre suppléant	Secrétaire titulaire
Isabelle CHABAL	Eric MADRE	Céline BOYARD	Muriel GUILLAIN	Anne-Lise SCHMITT MACCECHINI
Composition au 2 nd tour – 19 juin 2022				
Président titulaire	Président suppléant	Membre titulaire	Membre suppléant	Secrétaire titulaire
Arthur COURILLON-HAVY	Patrice JAMIK	Céline BOYARD	Anne VAN DETH-TIXERONT	Anne-Lise SCHMITT MACCECHINI

5^{ème} commission				
Siège de la commission : Mairie du 20 ^{ème} arrondissement – 6, place Gambetta – 75020 PARIS				
Composition au 1 ^{er} tour – 12 juin 2022				
Président titulaire	Président suppléant	Membre titulaire	Membre suppléant	Secrétaire titulaire
Fanny HUBOUX	Julien PORTIER	Dominique PIAU	Sonia OUADDOUR	Lamya BOUDOUAYA
Composition au 2 nd tour – 19 juin 2022				
Président titulaire	Président suppléant	Membre titulaire	Membre suppléant	Secrétaire titulaire
Grégoire LEFEBVRE	Robin VIRGILE	Laurent BARONE	Yannick LUCE	Lamya BOUDOUAYA

Article 3 : Les suppléants des secrétaires des commissions sont les suivants :

Suppléants des secrétaires des commissions
Radouane DHAMNA
Christelle TRAQUE
Ginette GAUBERT
Sylvie MOUSTROU
Romain ZAVALLONE

Article 4 : Ces commissions pourront s'adjoindre de délégués chargés de la représenter dans les différents bureaux de vote relevant de sa compétence.

Article 5 : La commission susmentionnée sera installée, au plus tard, le mercredi 8 juin 2022.

Article 6 : La préfète, directrice de cabinet du préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris et de la préfecture de Police, accessible sur le site internet de la préfecture de Paris (www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france), et notifié aux personnes visées à l'article 1^{er} du présent arrêté.

Fait à Paris, le **31 MAI 2022**

Le préfet,


Le Préfet de la Région d'Île-de-France
Préfet de Paris

Marc GUILLAUME